

HISTOIRE CLASSE DE PREMIÈRE

L'ÂGE INDUSTRIEL ET SA CIVILISATION DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE À 1939 LE FAIT COLONIAL EN NOUVELLE-CALÉDONIE

L'EXPÉRIENCE D'UNE INDUSTRIE SUCRIÈRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE AU XIX^e SIÈCLE

PROBLÉMATIQUE :

EN QUOI L'ÉCHEC DE CETTE EXPÉRIENCE ÉTAIT-IL PRÉVISIBLE, MAIS AUSSI RÉVÉLATEUR DE CELUI DE LA COLONISATION ELLE-MÊME ?

PLAN :

1. DES CONDITIONS QUI PARAISSENT FAVORABLES
2. UNE AVENTURE QUI TOURNE COURT
3. UN ÉCHEC PRÉVISIBLE ?

INTRODUCTION

L'idée d'introduire l'industrie sucrière en Nouvelle-Calédonie émerge dès le début de la colonisation. En 1853, déjà, Tardy de Montravel souhaite introduire la culture de la canne en vue d'une exportation vers l'Australie qui, à ce moment-là, a de gros besoins en sucre. Dans les années 1860 l'industrie sucrière traverse une crise sans précédent à la Réunion. C'est donc le moment pour des créoles « Bourbonnais » de tenter l'aventure dans cette île du Pacifique dont on dit le plus grand bien. C'est dans ces circonstances, que commence l'expérience sucrière en Nouvelle-Calédonie.

Cette expérience se présente sous les meilleurs auspices. La réussite coloniale de la Nouvelle-Calédonie passe par un développement économique pour assurer son peuplement. L'industrie sucrière semble donc une opportunité certaine et ce, d'autant plus, que les conditions naturelles paraissent favorables. Mais, après des débuts prometteurs et de nombreuses vicissitudes, l'affaire tourne court et se solde par un échec définitif. La question qui se pose donc est de savoir si cet échec était prévisible et, si oui, comment peut-il s'expliquer ?

Corrélativement, nous pouvons nous demander en quoi cet échec est-il, déjà, révélateur de celui de la colonisation elle-même dès ses débuts ?

C'est à ces deux interrogations que nous tenterons de répondre dans cet essai de synthèse.

1. DES CONDITIONS QUI PARAISSENT FAVORABLES

1.1 UNE NATURE PROMETTEUSE

La canne à sucre existe en Nouvelle-Calédonie depuis plusieurs milliers d'années. C'est donc une plante bien connue des Mélanésiens et qui fait partie de leur univers quotidien. Il n'y a donc, a priori, aucun problème majeur à son acclimatation dans l'île. Il existe plusieurs variétés de plants. D'ailleurs, les premiers colons qui se lancent dans la culture de la canne choisissent des plants locaux pour démarrer leur exploitation. En 1859 le gouverneur Saisset s'exclame ainsi : « La Nouvelle-Calédonie est décidément un magnifique pays, d'une salubrité incontestable. (...) Partout de l'eau en abondance, de belles rivières, des bois d'essences variées, richesses forestières constatées. Certitude de pouvoir créer dans une foule de localités des habitations sucrières qui remplaceront un jour, avec avantage, celles de Maurice par la beauté de leurs produits, sur le marché si voisin de l'Australie. Facilité extrême d'établir des troupeaux dans tout le pays et, en premier lieu, la canne à sucre... »

Cette vision optimiste se concrétise à la faveur d'une opportunité, à la fois historique et économique, que représente la grave crise que subit l'industrie sucrière à la Réunion au début des années 1860.

1.2 UNE OPPORTUNITÉ HISTORICO-ÉCONOMIQUE

En effet, la Réunion subit, à partir de 1863, une grave crise économique et financière qui touche fortement l'industrie sucrière. Cette crise est largement tributaire d'un effondrement des cours mondiaux du sucre dû, entre autres, à la concurrence du sucre de betterave qui se développe en France et en Europe. Cette situation pousse les sucriers créoles à trouver d'autres débouchés pour relancer leur activité.

Au même moment, le Gouverneur Guillain propose à son collègue et ami le Gouverneur de la Réunion, le baron Darricau, le projet de faire venir des créoles Réunionnais pour développer l'industrie sucrière en Nouvelle-Calédonie. Pour ce faire, une mission d'exploration dirigée par Marie Nicolas de Nas de Tourris est envoyée en Nouvelle-Calédonie pour étudier la faisabilité du projet. Le rapport qu'il rédige, à la suite de sa mission, est très concluant. Pour lui, « la Nouvelle-Calédonie offre, sur beaucoup de points de son territoire, des éléments de

succès pour des colons sérieux qui viendraient y planter résolument leur tente, en associant leurs capitaux, leurs bras, leur intelligence et leur expérience. »

Ce sont ces hommes expérimentés venus de la Réunion avec leurs ouvriers qui vont mettre en marche l'industrie sucrière en Nouvelle-Calédonie.

1.3 DES HOMMES QUI POSSÈDENT UN SAVOIR-FAIRE

Ces « Bourbonnais », comme on continue à les appeler, sont très attendus dans l'île, si l'on en croit l'avis du Moniteur de la Nouvelle-Calédonie lors de son édition du 6 novembre 1864 : « Nous serions heureux de voir se réaliser une émigration de la Réunion vers notre belle colonie ! Elle nous amènerait ces intelligences libérales, ces hommes éclairés qui ont fait marcher leur pays à la tête des possessions d'outre-mer. Aussi, leur disons-nous : venez ici, vous y trouverez des âmes sympathiques, des compatriotes applaudissant à vos courageux efforts. »

Ces hommes, et leur famille, qui débarquent en Nouvelle-Calédonie sont tous des professionnels du sucre. Jerry Delathière, dans son ouvrage sur l'industrie sucrière en Nouvelle-Calédonie, nous en livre quelques portraits. Il y a tout d'abord Gustave Clain qui, associé à l'homme d'affaires Didier Numa Joubert, est à l'origine de la première usine construite à Koé (Dumbéa) en 1865. Il y a ensuite l'association de deux créoles, Arthur Duboisé et Evenor de Greslan qui créent une nouvelle usine à Dumbéa en 1870. On peut citer aussi l'usine de « Ouaménie - Le Coat » qui voit le jour la même année sous l'égide d'un important groupement de sucriers venus de la Réunion, à la tête duquel se trouve Louis de Nas de Tourris associé notamment avec le plus important actionnaire le comte André Denis Le Coat de Kerveguen. Enfin, il ne faut pas oublier Saturnin Maillot qui participe à toute cette aventure sucrière entre 1868, l'année de son arrivée dans l'île, et 1901, l'année de son décès à Bourail. Il participe, notamment, à la relance de l'industrie sucrière en gérant l'usine de Bacouya pour l'Administration pénitentiaire.

Cependant les hommes du sucre ne sont pas tous des Réunionnais. C'est le cas, par exemple, de l'homme d'affaires, d'origine irlandaise, John Higginson qui monte en 1863 la Compagnie de la Tamoà en vue de créer une usine, qui ne voit le jour que dix ans plus tard.

Enfin, il faut signaler l'action des pères Maristes qui sont à l'origine de la deuxième usine sucrière de l'île, à Saint-Louis, dont le concepteur est le père Vigouroux.

Mais le savoir-faire est aussi celui des nombreux engagés Indiens (les Malabars), arrivés dans l'île avec les sucriers réunionnais, et dont la productivité se révèle supérieure à toute main d'œuvre locale.

2. UNE AVENTURE QUI TOURNE COURT

2.1 DE NOMBREUSES USINES CRÉÉES OU EN PROJET

Entre 1859, date du premier essai d'usine à Koé et 1884, date du projet d'usine avorté à la Foa, sept usines ont fonctionné et cinq autres prévues n'ont jamais vu le jour. C'est dire si l'aventure sucrière a été prise au sérieux.

Le 4 septembre 1865 est inaugurée l'usine de Koé en la présence du gouverneur Charles Guillain qui témoigne ainsi l'importance qu'il accorde à l'industrie sucrière naissante. La sucrerie Joubert-Clain produit du sucre et du rhum jusqu'en 1874. En 1870 est créée l'usine de Saint-Louis à l'initiative des pères Maristes. La même année c'est la construction de l'usine de Nimba (Dumbéa), celles de la Tamoia et de la Ouaménié. En 1871 et en 1873 c'est au tour, respectivement, de Païta et Bacouya (Bourail), d'avoir leur usine.

À cela, il faut ajouter tous les projets avortés comme ceux de Morari en 1856, Téoudié en 1872, Moindou en 1874 et en 1884, Boghen en 1883 ou la Foa en 1884.

2.2 DE NOMBREUX MALHEURS

L'industrie sucrière, pendant toutes ces années-là, a dû faire face à de nombreux malheurs, à commencer par les aléas climatiques et météorologiques. Il faut signaler, tout d'abord, les inondations fréquentes qui touchent les terres en bordure de certaines rivières, dont certaines pouvaient être catastrophiques. Ces inondations pouvaient déraciner les pieds par centaines ou bien déplacer des mètres-cubes de terre, rendant toute replantation immédiate impossible. Il y a ensuite les habituelles sècheresses qui frappent régulièrement l'île. Les années 1876 et 1877 ont été particulièrement marquées par ces phénomènes climatiques. Or, la sècheresse est largement à l'origine d'autres catastrophes, à savoir les invasions de sauterelles. Ces dernières pouvaient ravager plusieurs hectares de cannes en quelques heures à peine et anéantir ainsi les récoltes d'une saison. En 1873, le botaniste Balansa écrit à propos de la situation de la Nouvelle-Calédonie au regard de l'industrie sucrière : « La canne à sucre y végète vigoureusement (...) Malheureusement, trois années de sècheresse rendues plus calamiteuses par les sauterelles, ce fléau calédonien, ne permettent pas encore de porter sur le succès de cette exploitation un jugement définitif. »

Malgré tous ces malheurs, l'aventure sucrière continue, et ce, sous l'égide de l'Administration pénitentiaire.

2.3 LA RELANCE ET LA FIN DE L'AVENTURE

C'est à partir de 1878, au moment où l'industrie sucrière semble décliner, que l'Administration pénitentiaire tente de relancer cette activité en devenant propriétaire de l'usine de Bacouya. Il en est de même pour les usines de Koé et Nimba. Le souci de l'Administration pénitentiaire est essentiellement d'occuper ses concessionnaires qui sont de plus en plus nombreux. Pour cela elle s'associe avec l'industriel Higginson. L'optimisme est à nouveau de rigueur comme le souligne un rapport anonyme qui date de 1885 : « L'opinion générale est que l'industrie sucrière n'a pas dit son dernier mot en Nouvelle-Calédonie. Les vallées se prêtent à la culture de la canne ; les sauterelles ont disparu grâce aux mesures énergiques et aux primes ; les sècheresses peuvent être combattues par l'irrigation ; la mécanique industrielle peut supplanter le travail manuel hors de prix. »

L'aventure sucrière en Nouvelle-Calédonie se termine malgré tout avec la fermeture définitive de l'usine de Bacouya en 1900. Une aventure qui aura duré 35 ans et qui se solde par un échec patent. La question est de savoir comment, après des débuts prometteurs, expliquer la faillite d'une activité à laquelle tout le monde croyait.

3. UN ÉCHEC PRÉVISIBLE ?

3.1 DES PROBLÈMES TECHNIQUES

L'industrie sucrière est avant tout une industrie. À ce titre, elle a besoin de machines performantes : moulins, batteries, turbines, chaudières, pompes etc. Or, le matériel utilisé en Nouvelle-Calédonie est souvent usagé, obsolète et peu performant. Un journaliste en visite à l'usine de Bacouya en 1880 constate que « la plupart des appareils qu'elle renfermait n'étaient que de la vieille chaudronnerie (...) machines achetées sans doute dans le rebut des anciennes usines de Maurice. » De ce fait, les problèmes techniques et les pannes touchent l'ensemble des usines sucrières de l'île. Les réparations ralentissent la production, pèsent sur les coûts d'exploitation et accentuent les difficultés financières des sucriers.

3.2 DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

L'industrie sucrière nécessite des capitaux importants. Or, de nombreux colons Réunionnais qui se lancent dans l'aventure le font sans ressources suffisantes. La plupart d'entre eux ne sont pas fortunés. D'où la nécessité de recourir au crédit à chaque fois que cela est possible, ce qui n'est pas toujours le cas. Ces difficultés sont à l'origine de nombreux abandons. Le

Moniteur du 31 décembre 1865 souligne que « les opérations agricoles roulent le plus souvent chez eux sur un crédit dont l'abus les a fréquemment menés à la ruine. » Seules quelques grosses fortunes pourront résister, pour un temps, aux difficultés techniques et financières. Ce qui fait dire à Alain Saussol que « l'industrie sucrière, restera, le plus souvent une affaire de grands colons, souvent eux-mêmes associés (comme à la Tamoa, à la Ouaméni ou à Koé) et formant un véritable consortium, ou d'industriels spéculant sur le sucre comme plus tard ils spéculeraient sur les mines. »

3.3 DES PROBLÈMES D'ENCADREMENT ET DE MAIN-D'ŒUVRE

Les problèmes d'encadrement apparaissent surtout quand le relais est pris par l'Administration pénitentiaire. Le rapport Moriceau, déjà cité, met notamment en exergue le manque de connaissances techniques d'une partie de l'encadrement. Un autre rapport sur « la situation des établissements agricoles et pénitentiaires de la colonie » de 1874 souligne l'incompétence des agents de la Pénitentiaire. Pour Jerry Delathière l'affaire est entendue : « c'est bien ce manque de maîtrise des techniques de plantation de la canne à sucre et de la fabrication du sucre ou du rhum qui a pénalisé, en grande partie, les établissements gérées par la Pénitentiaire, comme ceux de Bacouya et Koé-Nimba. » Ce qui n'est pas le cas d'autres usines tenues notamment par les « Bourbonnais » : « les autres usines ont été, soit gérées par des Réunionnais qui avaient l'expérience nécessaire et qui s'étaient adjoint les services d'une main d'œuvre spécialisée, soit grâce au concours de personnes compétentes. » Le problème de la main-d'œuvre est également au cœur de l'échec de l'industrie sucrière en Nouvelle-Calédonie.

En effet, la culture de la canne exige de nombreux bras. À la Réunion, l'esclavage puis l'engagisme ont permis de faire face à cette contrainte. En Nouvelle-Calédonie, la situation est toute différente de ce point de vue-là. La main-d'œuvre que l'on trouve sur place n'est ni suffisamment nombreuse ni véritablement compétente pour ce travail. C'est ce que souligne le rapport Moriceau pour qui « la main- d'œuvre que l'on pouvait rencontrer n'ait pas eu l'aptitude voulue pour ce genre d'industrie. » Il faut aussi évoquer la question du coût qui fait dire à Jerry Delathière que « l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée dans la colonie et de main-d'œuvre tout court, de même que son coût plus élevé qu'à la Réunion constitueront également l'une des grosses difficultés auxquelles se sont heurtés les sucriers. » Néanmoins, ces derniers importent des engagés Indiens (les Malabars) en fin de contrat à la Réunion et qui connaissent parfaitement le travail demandé, mais aussi des coolies en provenance directement de la Chine ou de l'Inde. Par contre la main-d'œuvre pénale embauchée par

l'Administration Pénitentiaire n'a pas du tout les mêmes aptitudes comme le souligne Alain Saussol : « la main-d'œuvre pénale était fort décriée. On critiquait sa faible efficacité, estimant que 300 condamnés étaient nécessaires pour faire le travail de 100 Malabars. Certaines récoltes ne purent être effectuées complètement. Quant à la main-d'œuvre libre, elle était aussi rare que coûteuse, renchérie par l'essor de la mine après 1880. » L'incompétence et le manque de main-d'œuvre sont donc aussi des éléments qui expliquent l'échec de l'industrie sucrière en Nouvelle-Calédonie.

CONCLUSION :

UN DOUBLE ÉCHEC, CELUI D'UNE ÉCONOMIE DE PLANTATION ET CELUI D'UNE COLONISATION DE PEUPEMENT

Pour conclure, donnons la parole à Alain Saussol pour qui, pendant les vingt-cinq années qu'a duré le rêve sucrier, « tour à tour grands colons, industriels puis concessionnaires pénaux se sont épuisés à la poursuite d'une chimère autour de laquelle s'est efforcée de se construire entre 1859 et 1878 la première colonisation libre agricole de l'île. » Ce dernier fait donc bien le lien entre l'échec de l'industrie sucrière et l'échec d'une tentative de colonisation de peuplement. À ce titre il considère que la Nouvelle-Calédonie n'est nullement comparable à la Réunion qui, malgré les vicissitudes, a su conserver une industrie sucrière, et ce jusqu'à nos jours : « La Grande Terre n'était pas Bourbon, avec son abondante main-d'œuvre quasi-servile. » Et il ajoute que les « exigences de capitaux et de main-d'œuvre expliquent la nature bourgeoise ou nobiliaire de la colonisation créole sucrière, laquelle devait assez mal s'intégrer dans le contexte économique et démographique de la Grande Terre. » Nous voyons, au passage, que la question démographique est essentielle à la compréhension des succès ou des échecs en matière de colonisation.

Alain Saussol montre aussi les limites de cette expérience : « l'extension de la canne ne saurait faire illusion : elle resta fragmentaire et limitée à quelques concessions ou à quelques «habitations» groupées autour des usines. Ces exploitations elles-mêmes n'étaient pas très nombreuses. Le nombre de planteurs libres de quelque importance ne dépassa probablement pas la cinquantaine. Il se limita à quelques propriétaires, une quinzaine environ la plupart bourbonnais, répartis entre la Dumbéa, la Tamoia, Ouaméni et Tiwaka auxquels s'ajoutaient quelques dizaines de petits colons particulièrement nombreux à Païta. »

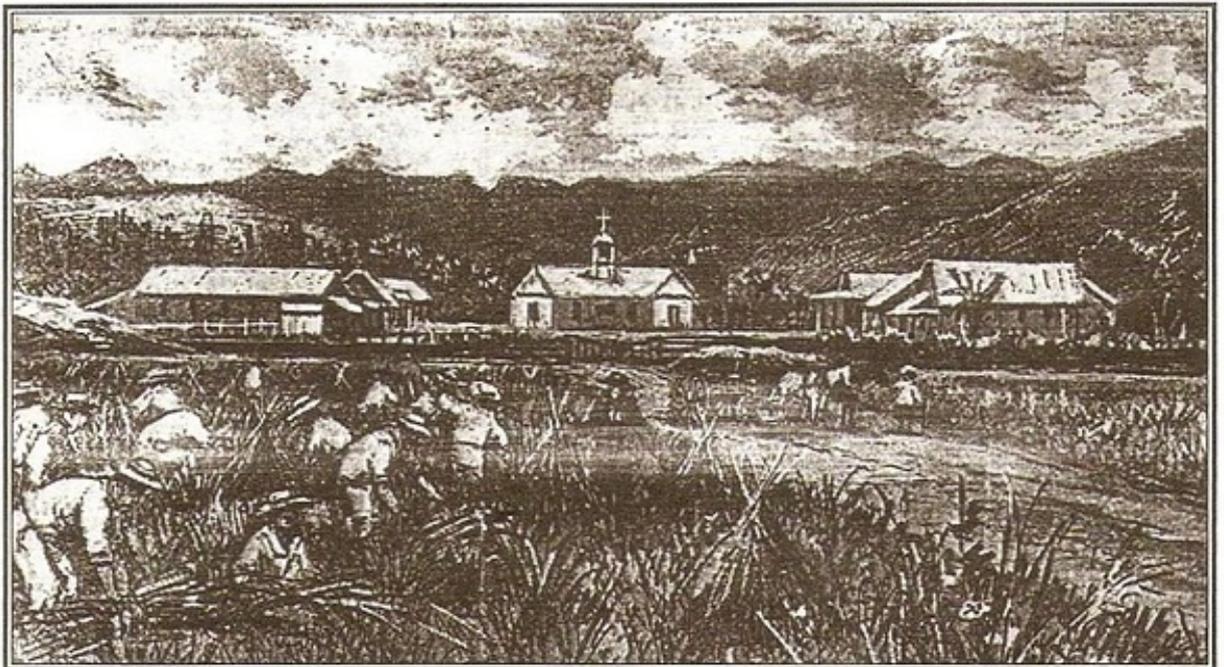
In fine, seule la mine permit aux différents capitaux investis dans l'industrie sucrière de se recycler avec beaucoup plus de bonheur : « La canne n'ayant pu concrétiser les espoirs mis en elle, les industriels, auxquels la mine offrait un relais, se découragèrent et fermèrent leurs établissements. »

Malgré tout, l'aventure sucrière en Nouvelle-Calédonie a laissé des traces, à commencer par les vestiges industriels que l'on peut encore remarquer sur le terrain. Il y a aussi l'impact humain des « Bourbonnais » dont certains ont fait souche en « Grande Terre ». Sans oublier les Malabars qui ont contribué au métissage démographique et culturel de l'île. Mais en même temps cet échec est peut-être annonciateur d'autres échecs qui n'ont jamais permis à la Nouvelle-Calédonie d'être une véritable colonie de peuplement.

ANNEXES

1 LA CANNE

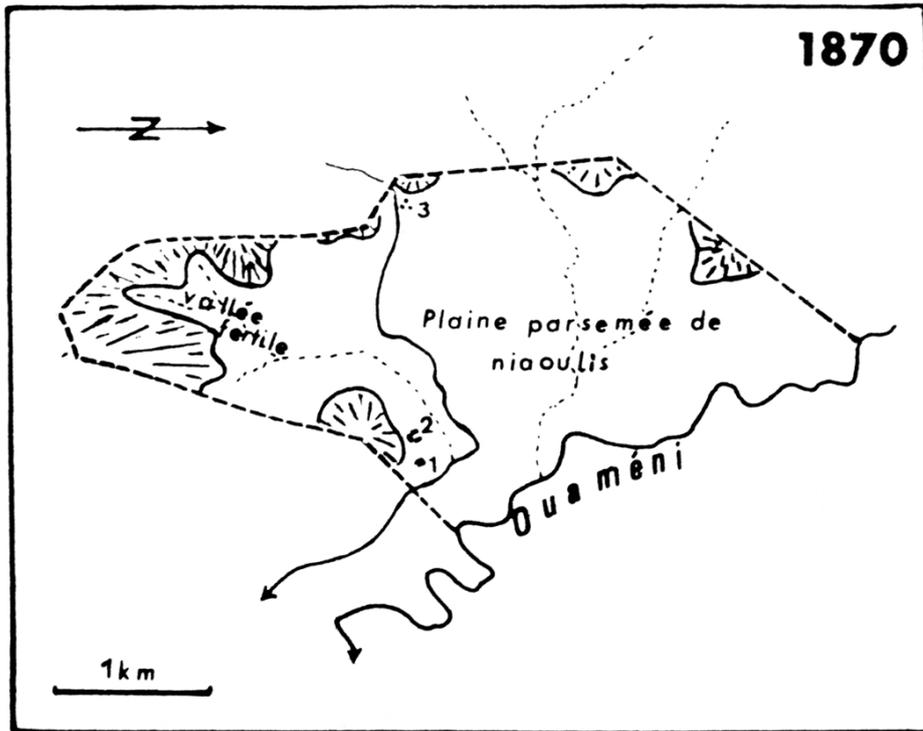
DOCUMENT 1



Croquis du peintre Gaston Rouillet représentant la ferme-école de Bourail, à la période de la coupe des cannes à sucre. (Coll. Shekleton).

2 DES USINES

DOCUMENT 2

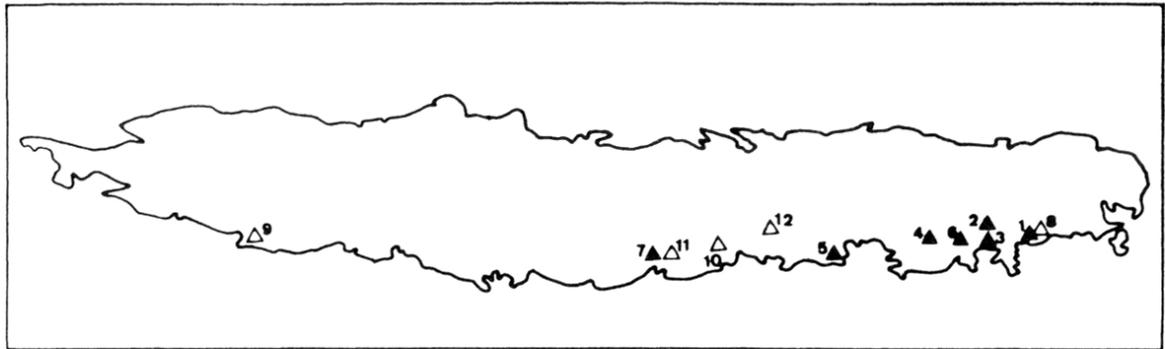


Plan d'un terrain loué en 1870 à la Ouaméni par le Bourbonnais Lalande-Desjardin.

Ce lot, intégré au domaine du consortium des grands sucriers animé par Nas de Tourris, se situait sur la rive droite de la Ouaméni en amont de la sucrerie Kerveguen. On y voit l'habitation du locataire (1), un camp de « malabars » (2) et même un village mélanésien, celui de Panié, à la limite ouest du domaine (3).

Les locations avec préemption avaient une grande importance à la Ouaméni au début des années 1870. Elles constituaient le substrat foncier de la sucrerie. Le Coat de Kerveguen en détenait 2 352 hectares ; Lalande-Desjardin, 1 209 hectares en deux parcelles de 594 et 615 hectares, dont l'une figure ici.

DOCUMENT 3



Les usines à sucre en Nouvelle-Calédonie.

Légende : Moulin ayant fonctionné ▲.
Projet avorté △.

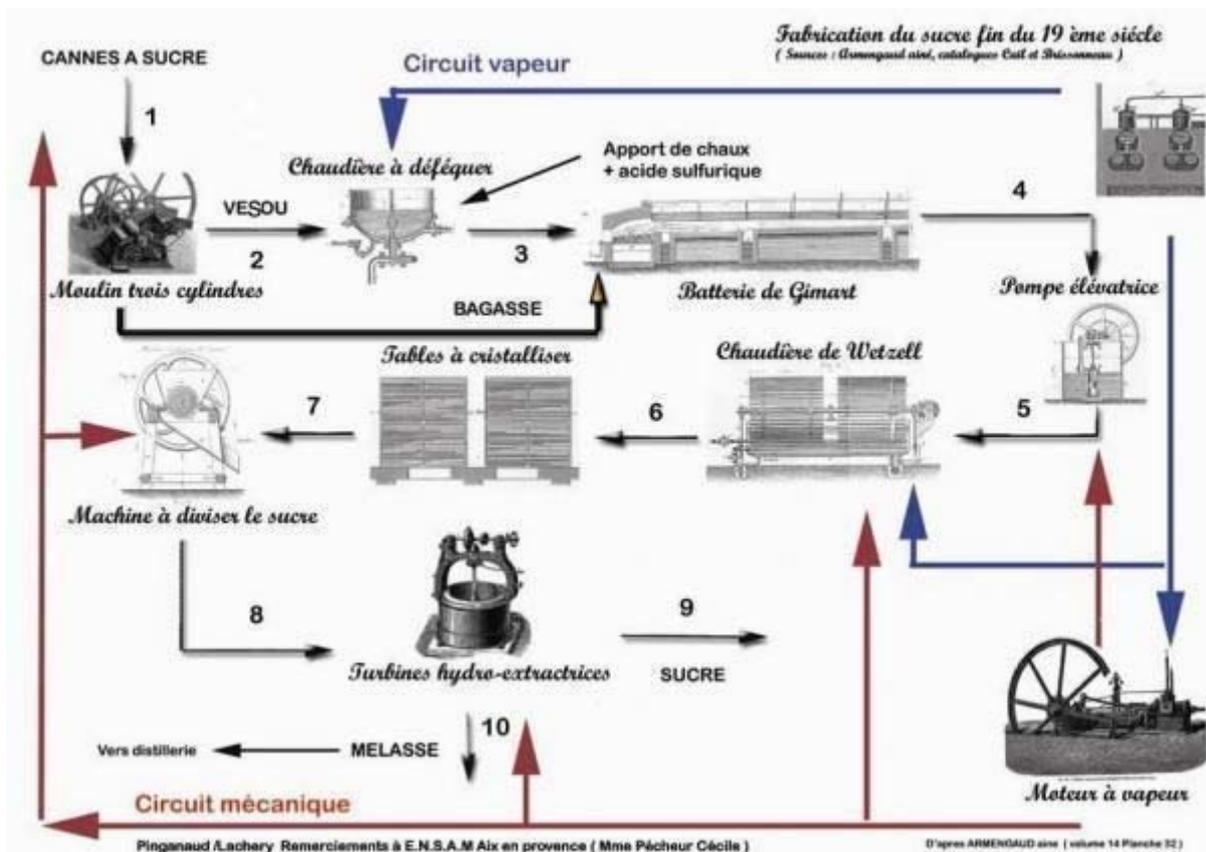
Parmi les usines ayant fonctionné, on trouve (avec date de création) :

- Saint-Louis vers 1869 (1).
- Koé en 1865 (2) — Premier essai en 1859.
- Nimba en 1870 (3).
- Tamoia en 1870 (4).
- Ouaméni en 1870 (5).
- Païta en 1871 (6).
- Bacouya en 1873 (7).

Parmi les projets avortés (avec date du projet) :

- Morari en 1856 (8).
- Téoudié en 1872 (9).
- Moindou en 1874 et en 1884 (10).
- Boghen en 1883 (11).
- La Foa en 1884 (12).

DOCUMENT 4



DOCUMENT 5

Action de la Compagnie
sucrière de la Tamoà.
(Coll. Archives de la Nouvelle-Calédonie).



DOCUMENT 6



Vestiges de l'usine sucrière de Nimba, à Dumbéa, construite en 1870 par Évenor de Greslan et Arthur Duboisé (Aujourd'hui, propriété de la famille Fayard). (Coll. Shekleton).

DOCUMENT 7



Si les plus anciennes usines broyaient les cannes à sucre grâce à l'énergie éolienne, animale ou hydraulique, Ouaménié, profitant des dernières évolutions technologiques en la matière, fonctionnait à la vapeur (©Archives de la Nouvelle-Calédonie-Album A. Huga- 1Num23-3094).

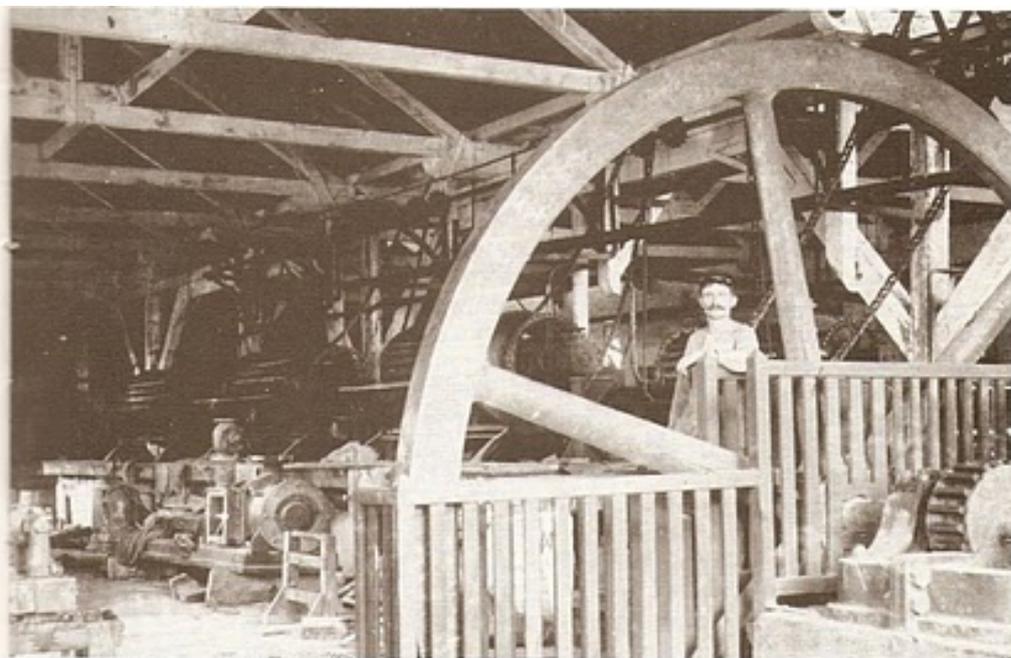
DOCUMENT 8



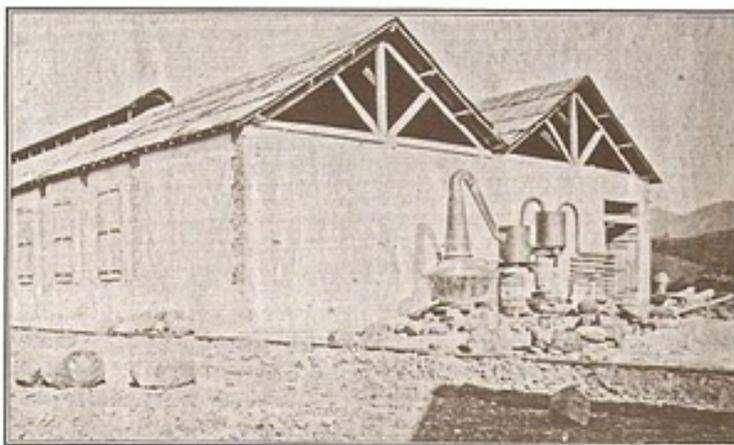
L'usine Joubert à Koé-Dumbéa.

(Coll. Archives de la Nouvelle-Calédonie, album André Marchand, 2 Num 8-13).

DOCUMENT 9



Une vue de l'intérieur de l'usine de Bacouya, à Bourail.
(Coll. Archives de la Nouvelle-Calédonie, album Gastier de la Richerie).



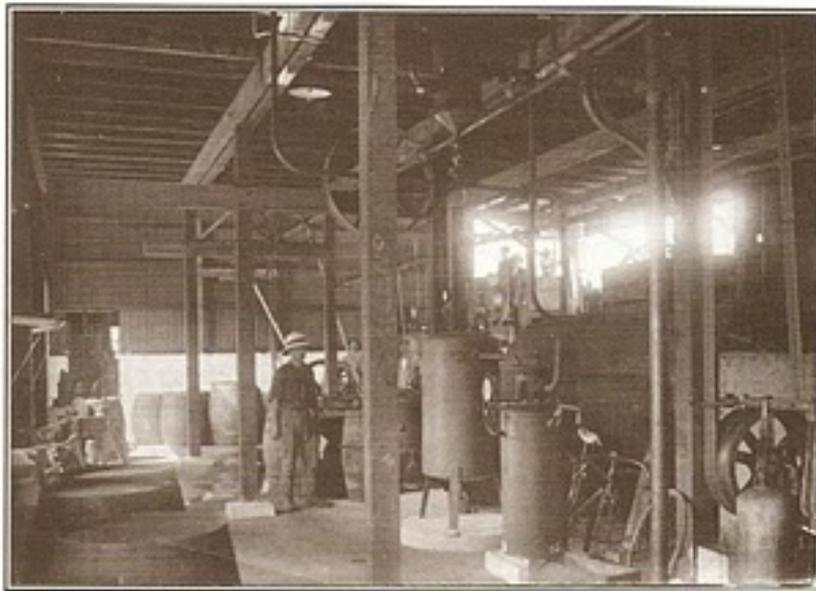
L'usine de Bacouya lors de son exploitation par John Higginson.
(Coll. Archives de la Nouvelle-Calédonie, album Gastier de la Richerie, 2 Nam-17-34).

DOCUMENT 10



L'usine de Bacouya, au temps de Lucien Bernheim.

(Coll. Archives de la Nouvelle-Calédonie, album Charles B. Nething, 2 Num 12-35).



Une autre vue de l'intérieur de l'usine de Bacouya alors exploitée par Lucien Bernheim.

(Coll. Archives de la Nouvelle-Calédonie, album Charles B. Nething, 2 Num 12-166).

DOCUMENT 11

USINE DE BACOUYA

Années	Quantités de cannes manipulées (en kilogrammes)	Production de sucre et de rhum (en tonnes)
1878	2 686,156	97 532
1879	3 386,101	46 146
1880	1 863,228	37 700
1881*	Néant	Néant
1882	312 942	16 950
1883	2 899,788	196

Années	Superficie des terrains plantés en cannes	Production présumée en cannes	Production présumée en tafia
1886	46 ha	3 220 000 kg	193 000 litres
1887	31 ha	2 170 000 kg	130 000 litres
1888	46 ha	3 220 000 kg	193 000 litres
1889	31 ha	2 170 000 kg	130 000 litres
1890	46 ha	3 220 000 kg	193 000 litres
1891	31 ha	2 170 000 kg	130 000 litres

DOCUMENT 12

RHUM DE BACOUYA

L. BERNHEIM, Propriétaire

Prix courant :

Rhum vieux	4 fr. 00 le litre
" année 1897	3 fr. 75 —
" " 1898	3 fr. 25 —
" " 1899	3 fr. 00 —

Prix spéciaux pour le gros.

3 DES HOMMES

DOCUMENT 13

Lettre du sucrier Réunionnais Nas de Tourris au gouverneur de la Réunion à l'issue de la mission d'exploration qu'il a dirigée en vue de l'introduction de l'industrie sucrière en Nouvelle Calédonie

Port-de-France, le 31 octobre 1864

Monsieur le Gouverneur,

Au retour d'une exploration des côtes de la Nouvelle-Calédonie, que vous avez daigné me faciliter en me donnant passage à bord du vapeur le Fulton, j'ai l'honneur de vous rendre compte des impressions de mon voyage.

Parti de Port-de-France le 16 octobre, au matin, le premier mouillage a eu lieu sur la rade d'Yo, et j'ai remonté, jusqu'à 3 kilomètres environ de son embouchure, la rivière qui arrose la profonde vallée de ce nom. Abandonnant alors l'embarcation que le commandant Loyer avait mise à ma disposition, je visitai cinq plaines assez vastes qui se trouvent dans la basse vallée ; et comme elles sont séparées les unes des autres par des canaux bordés de palétuviers, que remplit la mer à marée haute, le temps ne me permit pas de pousser mon excursion plus haute. Cette vallée m'a paru néanmoins fort belle et de nature à permettre d'entreprendre sur son sol la culture de la canne, si le niveau de ses terres est à l'abri des inondations de la mer dans les hautes marées [. . .].

Dans cette première exploration comme dans toutes les autres, j'étais accompagné de mes trois compatriotes Nau, Burel et Robin.

À Nakéty, nous avons pris terre à l'endroit où les montagnes s'écartent l'une de l'autre, en décrivant un vaste demi-cercle pour développer, à la vue du voyageur surpris, une plaine aussi large que profonde. Elle est plantée dans beaucoup de ses parties en taros et en ignames, et m'a paru cultivée, avec beaucoup d'intelligence, par une population plus nombreuse que celle qui occupe la vallée d'Yo.

[. . .] vers l'un des villages de Nakéty, nous avons rencontré nos compatriotes Brajeu⁴ et Fulet au milieu des préparatifs de leur établissement. Fulet m'a fait voir le terrain qu'il destinait à recevoir une plantation de riz aux premières pluies. Il avait déjà choisi une clairière dans la forêt pour y semer du café ; et, afin de se rendre bien compte de la nature du sol où il s'établissait, il s'était empressé de planter une cinquantaine de pieds de cannes à la méthode de la Réunion et de Maurice. Cet essai lui avait semblé satisfaisant. Ce jeune homme ne saurait être trop encouragé [. . .].

Poursuivant notre route vers Napoléonville, nous sommes arrivés à un endroit où les contreforts de vallées de Nakéty et de Kanala près de se rencontrer, s'éloignent l'un de l'autre en courbes capricieuses, laissant entr'eux un profond vallon que la route traverse sur une arête jetée de l'un à l'autre bord, comme un pont naturel pour les unir. [. . .] En arrivant dans la plaine par le sentier sinueux qui y conduit, on est frappé partout de la puissance de végétation qui règne autour de soi. C'est là que tout invite à établir le premier centre industriel en Calédonie. Le poste militaire situé aux pieds du blockhaus, le magasin de M. Pion, l'habitation de M. Mace, plus loin, la ferme de M. Albaret où j'ai constaté des essais de culture les plus variés et les plus fructueux, tout cet ensemble donne au paysage un air de vie européenne qui s'épanouirait aisément sous l'influence d'une colonie agricole et manufacturière.

[. . .] La rive gauche de la Ti-Ouaka est la plus belle ; mais l'autre a l'avantage de communiquer par terre avec l'emplacement du

poste militaire, où une ville pourrait naître plus tard. Il y aurait place, dans cette belle vallée, pour deux établissements de sucrerie. [. . .]

Partout, je dois le dire, nous n'avons eu qu'à nous louer des kanacks. Ils se sont montrés, dans les tribus dont nous traversions le territoire, toujours pleins de bonté et d'obligeance.

De tout ce qui précède, il ressort pour moi un enseignement, Monsieur le Gouverneur, à savoir que la Nouvelle-Calédonie offre, sur beaucoup de points de son territoire, des éléments de succès pour des colons sérieux qui viendraient y planter résolument leur tente, en associant leurs capitaux, leurs bras, leur intelligence et leur expérience. Au commencement de leur installation, ils devront s'attendre à rencontrer des privations. Par moment même le souvenir de la patrie absente pourrait venir ébranler leur résolution et leur constance ; mais, avec de l'énergie et à l'aide des encouragements de l'administration locale, ils auront bientôt franchi ces pas difficiles pour entrer avec la colonie naissante dans une ère de prospérité.

Contribuer à lui faire accomplir cette destinée, que lui assurent ses richesses naturelles et sa merveilleuse situation géographique, est un but qui est digne de votre intelligence élevée, Monsieur le Gouverneur. Pour ma part, je ne forme qu'un vœu ; celui de pouvoir figurer, pour un modeste appoint, dans la réalisation de cette grande œuvre. Je suis, etc. Signé : Louis de Tourris⁵

DOCUMENT 14



Didier Numa Joubert construisit la première usine à sucre à Koé, Dumbéa (Coll. Delvingaier).

DOCUMENT 15



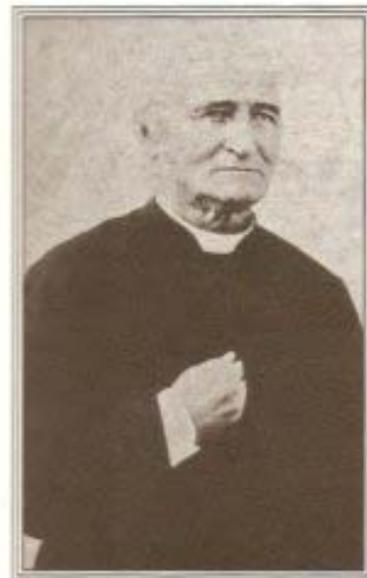
Evenor de Greslan, crée l'usine de Dumbea en 1863 en association avec Arthur Duboisé

DOCUMENT 16



Saturnin Maillot, "directeur spécial" de l'usine de Bacouya en 1880

DOCUMENT 17



Le père Vigouroux, concepteur de l'usine sucrière de Saint-Louis.

(Coll. Archives de la Nouvelle-Calédonie, album de l'archevêché de Nouméa, missions de la Grande Terre et des Îles, 1 Num 2).

DOCUMENT 18



Le gouverneur Charles Guillain inaugura l'usine Joubert, à Koé, le 4 septembre 1865.

DOCUMENT 19



M. André Marchand, directeur et administrateur de la Compagnie de la Nouvelle-Calédonie et de la "banque Marchand"
(Coll. Archives de la Nouvelle-Calédonie, album André Marchand, 2 Num 8-1

DOCUMENT 20



John Higginson, homme d'affaires et sucrier, monte la Compagnie de la Tamoa en 1863

DOCUMENT 21

Lucien Bernheim fut le dernier exploitant de l'usine de Bacouya qui ferma ses portes en 1900. Il rachètera en 1910 l'ensemble du domaine.



DOCUMENT 22 : Annonce parue dans *Le Moniteur* du 30 mai 1877 pour la mise en vente de la propriété de Numa Joubert à Koé (Dumbéa).

Désignation :

Une propriété rurale, sise à Koé (Dumbéa), d'une contenance de 993 hectares environ et limitée comme suit : Au Nord et à l'Ouest, par la rivière la Dumbéa ; à l'Est, par la limite de la concession Joubert, et au Sud, par la propriété Nemba et terrains allotis par M. Joubert.

Sur ladite Propriété se trouvent :

Une Maison d'habitation destinée au propriétaire ; ladite maison construite moitié en planches, moitié en remplissage, composée de

deux chambres et quatre cabinets sous varandah ; elle est couverte en tôle galvanisée, sans gouttières, varandah des quatre côtés ;

1. Une Maison d'habitation pour colon ; au Sud de la maison principale, composée de quatre chambres, ladite case en remplissage et couverte en tôle galvanisée ;

2. Une Cuisine en bois, couverte en tôle, composée de deux pièces et contenant deux fourneaux, un en fonte et un en briques, une grande table avec deux tiroirs, deux [illisible] petites, et un lot batterie de cuisine, marmites, poêles, une pendule, un banc, trois marmites à lessive, un grand moulin à café ;

3. Une Usine à sucre, construite moitié en maçonnerie, moitié en torchis, couverte en tôle galvanisée et contenant : une machine routière avec table, scierie circulaire, huit essieux, huit roues et huit ressorts, une turbine et courroies, sept scies circulaires et outillage divers, quatre charrues, six herses à main, trois chaînes pour voitures à bœufs, deux égrenoirs à maïs, une bascule romaine ; à l'usine trois turbines, un générateur, cinq tables à sucre, une batterie à six chaudières, trois wetzells, deux presses sirop, une pompe Japy, deux autres pompes, quatre citernes à sirop, plus deux caisses à eau. Ladite usine mue par une roue hydraulique mettant en mouvement une roue à engrenage de 3 mètres 60 de diamètre et rouleau pour écraser la canne ; plusieurs roues engrenage de rechange ;

4. Une Case en palings, couverte en tôle, huit tables de fermentation, cinquante-cinq tonneaux en fermentation, un tour complet mu par la roue hydraulique, un fût rhum de 133 litres manquant 15 centimètres, un idem de 208 litres manque 6 centimètres, un appareil complet de distillerie, deux forges avec enclume, un coupe-racines, un établi etc.

Baux

Sur ladite propriété, se trouvent les habitations de MM.

1-BON, propriétaire d'une briqueterie en activité avec construction de maître et dépendants, bail sous-seing privé en date du 4 mars 1874, enregistré, contenant 17 hectares 56 ares 8 centiares, porté au plan de Koé sous le n° 20 ;

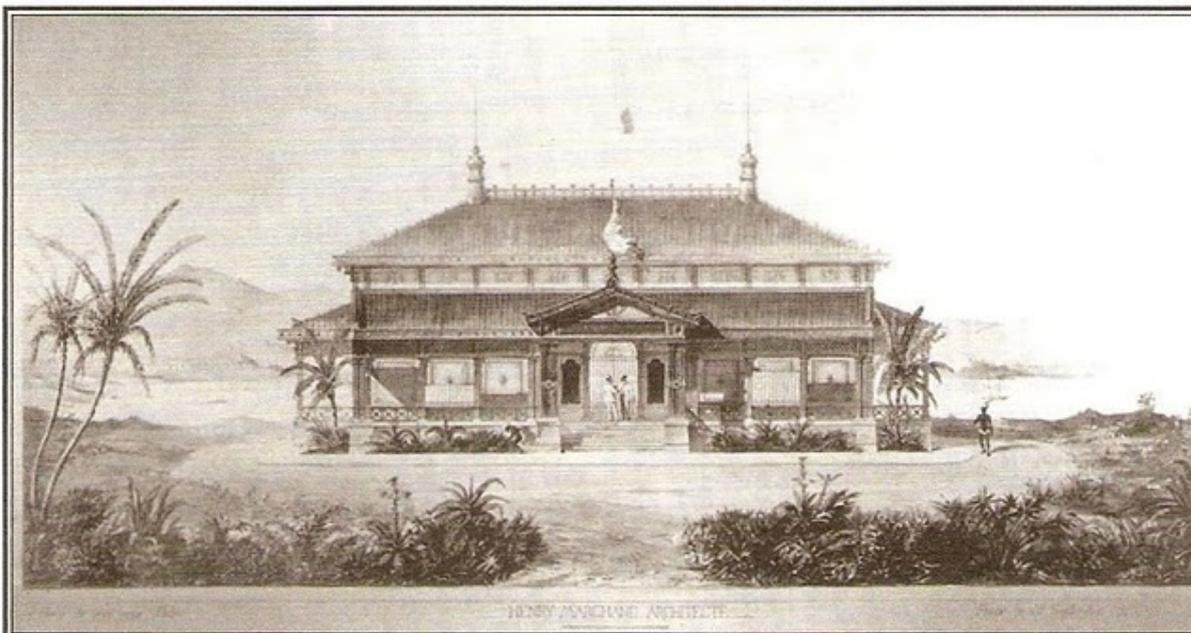
2-Achille OZOUX, propriétaire d'une case et dépendances, bail sous-seing privé, en date du 21 mars 1876, enregistré, d'une contenance de 88 hectares 99 ares 41 centiares, ladite propriété cultivée en plein rapport, plan de Koé n° 24 ;

3-Saturin MAILLOT, propriétaire d'une case et dépendances, bail sous-seing privé en date du 12 décembre 1873, enregistré, d'une contenance de 23 hectares 56 ares en rapport ;

4-MATHIEU, propriétaire d'une case et dépendances, bail verbal, contenant 1 lot numéro 29 de Koé, 22 hectares 66 ares 3 centiares ; 2° lot numéro 27, contenant 10 hectares 82 ares 30 centiares en rapport ;

5-VINGUÉDASSAMY, propriétaire d'une case et dépendances, bail verbal, contenant 1 lot numéro 30, 27 hectares 54 ares 40 centiares ; 2 lot numéro 31, 27 hectares 5 ares 61 centiares en rapport.

DOCUMENT 23



Bureaux de la Compagnie de la Nouvelle-Calédonie et de la banque Marchand (Aujourd'hui, le musée de la ville de Nouméa).

(Coll. Archives de la Nouvelle-Calédonie, album André Marchand, 2 Num 8-27).

DOCUMENT 24



Venue dans la colonie pour travailler dans les plantations sucrières, la famille Condoya obtint une concession à La Fou, en 1900, et y fit souche. (Coll. Debain)

4 LE CRIQUET ET LE MERLE

DOCUMENT 25



Spécimen de criquet pèlerin

DOCUMENT 26



Prédateur utilisé pour lutter contre le fléau des sauterelles, le merle des Moluques ou « Martin de Bourbon », fut introduit dans la colonie à partir de 1867.

Les documents 1, 4 à 12, 14 à 21 et 23, 26 sont tirés de l'ouvrage de Jerry Delathière, « L'aventure sucrière en Nouvelle-Calédonie. 1865-1900 ».

Les documents 2 et 3 sont tirés de l'article d'Alain Saussol, « Des créoles sucriers en Nouvelle-Calédonie ou l'échec d'une économie de plantation (1859-1880). »

Les documents 13 et 22 sont tirés de l'ouvrage de Karine Speedy, « Colons, Créoles et Coolies. L'immigration réunionnaise en Nouvelle-Calédonie (XIXème siècle) et le tayo de Saint Louis.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- DELATHIERE Jerry, « L'aventure sucrière en Nouvelle-Calédonie. 1865-1900. » Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie N° 64. 2009.
- SAUSSOL Alain, « Des créoles sucriers en Nouvelle-Calédonie ou l'échec d'une économie de plantation (1859-1880). » Journal de la Société des océanistes. Année 1986.
- SAUSSOL Alain, « La canne à sucre dans le bague calédonien (1873-1894). » Journal de la Société des océanistes. Année 2002.
- SPEEDY Karin, « Colons, Créoles et Coolies, L'immigration réunionnaise en Nouvelle-Calédonie (XIXème siècle) et le tayo de Saint-Louis. » Éditions L'Harmattan, Paris, 2007.